

L'Ecole Municipale des Sports (EMS) est un service proposé par la ville de La Bouilladisse qui s'adresse à tous les enfants du village âgés de 6 à 12 ans.

Ce service fonctionne par classe d'âge tous les mercredis matin de 9h30 à 12h30 ou l'après-midi de 13h30 à 17h30 pendant la période scolaire.

Les séances de l'EMS sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés. Elles permettent aux jeunes bouilladissiens de découvrir une multitude de sports et de prendre goût à la pratique sportive.



ECOLE MUNICIPALE  
DES SPORTS

Ville de La Bouilladisse  
Service des Sports  
Centre social – 9 avenue de la Libération  
13720 La Bouilladisse

Tél : 04 42 62 40 37  
ou 07 86 00 55 13 (Jean-Paul Tarasiuk)  
sport.culture@ville-bouilladisse.com

[www.ville-bouilladisse.com](http://www.ville-bouilladisse.com)

Directeur de la publication André JULLIEN - Ville de La Bouilladisse - Ne pas jeter sur la voie publique.



 VILLE DE LA BOUILLADISSE

SAISON 2017-2018  
POUR LES 6-12 ANS



ECOLE MUNICIPALE  
DES SPORTS



ems

Service des Sports : 04 42 62 40 37

## Edito du Maire

Vos enfants ont envie de se dépenser et de découvrir de nouvelles activités ? La vocation de l'EMS est de sensibiliser vos enfants à la pratique d'activités physiques et sportives mais aussi d'initier et transmettre le goût et les valeurs du sport tels que le respect, l'effort et la coopération.

L'objectif est de faire découvrir aux enfants de La Bouilladisse un panel de disciplines sportives de façon ludique.

La pratique du sport occupe une place déterminante dans les choix de la Municipalité. A ce propos, vous pourrez découvrir prochainement sur [www.ville-bouilladisse.com](http://www.ville-bouilladisse.com) le nouveau Guide du Service Municipal des Sports saison 2017/2018 qui résume l'ensemble des activités sportives à La Bouilladisse.

Bien cordialement

**André JULLIEN**  
Maire de La Bouilladisse



## Edito de Cyrille Palliani

En ce mois de septembre, l'Ecole Municipale des Sports, entamera sa 4<sup>ème</sup> saison...

Notre priorité : proposer à vos enfants de 6 à 12 ans un service public local accessible à tous avec des activités sportives variées et de qualité, encadrées par une équipe de professionnels du sport, compétente et rigoureuse.

En parfaite complémentarité avec notre tissu associatif sportif local, nous souhaitons justement que l'EMS suscite la curiosité et l'intérêt de nos jeunes sportifs, afin qu'ils puissent pratiquer ensuite la discipline sportive de leur choix, en adhérant à nos associations et clubs locaux.

Pour améliorer encore ce service public local et afin de répondre à la nouvelle organisation des rythmes scolaires, l'Ecole Municipale des Sports lancera dès le 13 septembre prochain, une session supplémentaire tous les mercredis matins (hors vacances scolaires) de 9h30 à 12h30.

Cette session viendra compléter l'accueil sportif déjà en place, les après-midi de 13h30 à 17h30.

Rendez-vous donc le mercredi 13 septembre prochain pour le lancement de cette nouvelle saison qui s'annonce encore pleine de Sport...

Sportivement

**Cyrille Palliani**  
Adjoint au Maire, délégué au Sport



## SAISON 2017/2018

Activités au bimestre à partir du 13 septembre

Différents sports sont proposés  
aux enfants répartis en 3 groupes d'âges

Escalade saut Disque FOOT

Marteau basket base-ball

tir à l'arc mini tennis VORTEX

athlétisme Tchoukball Vélo

flag rugby HAND BALL ultimate

ping-pong street hockey Mini perche

Relais ROLLERS Slackline  
street golf

1 sortie tous les 2 mois :

- Magic city • Bowling • Urban Jump • Goolfy
- Course d'orientation

+ Fête de l'EMS le mercredi 27 juin 2018



## Conditions d'admission

- Tous les enfants âgés de 6 à 12 ans (année de naissance de 2006 à 2011 inclus) et domiciliés à La Bouilladisse
- Dossier incomplet refusé

## Modalités d'inscription

- Dossier d'inscription complet (à télécharger sur : [www.ville-bouilladisse.com](http://www.ville-bouilladisse.com))
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
- Copie d'une attestation d'assurance responsabilité civile et corporelle individuelle
- Inscriptions auprès du service des sports, 1<sup>er</sup> étage du centre social : les lundis 28 août et 4 septembre de 14h à 17h. Les mercredis 30 août et 6 septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h30
- 45 places maximum (matin ou après-midi)
- Inscription au choix pour le matin ou pour l'après-midi

## Tarifs

- Mercredi matin de 9h30 à 12h30 : adhésion annuelle de 120 € par enfant

OU

- Mercredi après-midi de 13h30 à 17h30 : adhésion annuelle de 150 € par enfant

